

Ghosn face à la fronde  
des actionnaires sur  
son salaire :  
« *J'encaisse !* »

# *l'étincelle*

*Hausse des burnouts  
au Technocentre :  
Les ravages de  
l'individualisation*

Technocentre Renault Guyancourt pour la construction d'un parti  des travailleurs communiste révolutionnaire mardi 10 mai 2016

## **La loi Gattaz passe à l'Assemblée... Mais la balle est toujours dans notre camp**

À l'Assemblée nationale, depuis le mardi 3 mai, on discute de la loi Travail et de ses 5 000 amendements. D'un côté, la droite est embarrassée à l'occasion de cette loi dont même Sarkozy n'avait pas osé rêver. De l'autre, quelques frondeurs du PS tentent de ménager leur avenir politique (et électoral) en ne se mouillant pas trop derrière un gouvernement détesté. Mais derrière le théâtre parlementaire se tiennent les vrais dirigeants. Cette loi, ce sont les grandes entreprises et le Medef de Gattaz qui l'ont dictée au gouvernement.

### **49-3 ? Pas 49-3 ?**

L'épisode parlementaire sera peut-être de courte durée si le gouvernement utilisait l'article 49-3 de la Constitution pour imposer le projet de loi, comme l'envisagent Manuel Valls et François Hollande. Mais 49-3 ou pas, cela ne changerait pas grand-chose pour les travailleurs.

En 2006, Chirac avait bien dû remballer son Contrat Première Embauche (CPE) devant la mobilisation de la jeunesse et des salariés, après avoir utilisé le 49-3 pour l'imposer et après même avoir promulgué la loi.

« *La vraie démocratie, elle est ici* » ont souvent scandé les jeunes dans les nombreuses manifestations contre la loi Travail qui se tiennent depuis plus de deux mois. Oui, quand le monde du travail, quand la jeunesse se mêlent des affaires qui les concernent en descendant dans la rue, en faisant grève, en s'organisant, en étudiant les mauvais coups que les gouvernements et patrons nous préparent et en réfléchissant à comment y répondre, c'est infiniment plus démocratique.

Bien mieux que de laisser notre sort à nos prétendus représentants que nous aurions élus il y a quatre ans parmi les différents candidats à gérer les affaires de la bourgeoisie. La « démocratie » des gouvernants a sacrément l'odeur des gaz lacrymogènes et le goût des matraques et de la répression. La violence et les casseurs, il faut les rechercher du côté des puissants : du côté du Medef et de son gouvernement.

### **Comment gagner ?**

Bien sûr, pour en finir avec cette loi anti-travailleurs, la mobilisation devrait monter d'un cran. Au-delà de journées d'action espacées, il faudrait que de larges secteurs du monde du travail entrent en

grève, pour menacer les affaires des patrons du Medef et les toucher au portefeuille.

Ce mardi 10 mai, les cheminots sont à nouveau dans les rues de Paris pour manifester contre les attaques du gouvernement et de leur direction (le Décret socle, c'est un peu leur loi Travail). Mais après les grèves de 24 heures du 9 mars, du 31 mars, du 26 avril, beaucoup d'entre eux disent qu'il serait vraiment temps de passer à la vitesse supérieure et qu'il ne suffira pas d'accumuler des journées de grève espacées. Sauf que leurs directions syndicales font la sourde oreille.

Les routiers sont appelés, par leurs syndicats CGT et FO, à une grève illimitée à partir du 16 mai. Des manifestations sont prévues ce jeudi 12 mai par les organisations syndicales.

Oui, il faut continuer à se mobiliser contre la loi Travail, saisir toutes les occasions de se faire entendre, et préparer la suite.

### ***En mai, lutte comme il te plait***

C'est en luttant tous ensemble, en joignant les mobilisations de tous les secteurs, du public et du privé, de la jeunesse et des travailleurs, que l'on pourrait construire une force suffisante. C'est en nous organisant à la base et en nous coordonnant que nous pouvons gagner. Les étudiants qui ont cherché le contact avec les salariés ont bien raison.

Les Nuit debout qui se sont développées dans de nombreuses villes du pays, y compris certaines petites, ont le mérite de maintenir vive, soir après soir depuis le 31 mars, la contestation. Mais elles permettent aussi de regrouper ceux qui ont envie de faire remballer la loi Travail au gouvernement, et pourraient servir de cadre pour préparer le combat. L'indispensable convergence des luttes est à notre portée.

## **Un conseil de sourds**

A l'Assemblée Générale du 29 avril, 54 % des actionnaires de Renault ont désapprouvé la rémunération de Ghosn. Une première dans une entreprise du CAC 40. Mais le conseil d'administration s'est empressé de la valider ! Ghosn va donc pouvoir toucher 7,2 millions d'euros, en plus de ses 8 millions chez Nissan.

On savait que le conseil d'administration ne représentait pas les salariés. On sait qu'il n'obéit pas aux actionnaires. En fait, c'est le règne de la ploutocratie.

## **Les amis de Carlos**

Le comité des rémunérations, qui fixe le salaire de Ghosn, a dit avoir entendu les actionnaires de Renault et réfléchi à la structure de la rémunération de Ghosn. Quand on sait qu'il est présidé par Patrick Thomas qui a gagné 3,2 millions d'euros comme PDG d'Hermès en 2013, on est franchement rassuré.

## **Pas touche aux dividendes**

Pour les autres résolutions soumises au vote, les actionnaires de Renault ont été moins rebelles. 99.61 % ont voté pour l'augmentation de 26 % de leurs dividendes ! Les rémunérations indécentes, ce sont surtout celles qu'ils ne touchent pas.

## **Ça ne tourne Macron dans sa tête**

Suite à la décision du conseil d'administration de valider le salaire de Ghosn contre l'avis des actionnaires, Macron menace de légiférer. C'est pourtant lui qui a réduit la fiscalité sur les actions gratuites, dites de « performance », sous prétexte de « rémunérer les talents ». Depuis la loi Macron cette forme de rémunération explose, jusqu'à représenter 58 % du salaire de Ghosn en 2015 (4,2 millions d'€). Quant à la loi Travail, elle voulait plafonner les indemnités de licenciement, pas le salaire des patrons.

## **Le vote des salariés**

A Renault Lardy, une soixantaine de salariés se sont rassemblés lundi 2 mai à 10h, dans la foulée de l'AG des actionnaires du vendredi 29 avril, pour protester contre la rémunération de Ghosn.

Pendant que Ghosn et les actionnaires s'engraissent, les salariés ont des miettes : 0 % d'AGS, des AI et des promos au compte-goutte... Toutes les raisons de faire entendre le vote des salariés !

## **Ordre et contre-ordre**

Dans une réunion avec les syndicats signataires de l'accord compétitivité de 2013, la direction de Renault a annoncé qu'elle ne supprimerait pas les jours de congés du Compte Transitoire fin 2016. C'était pourtant le message passé jusqu'à maintenant par la hiérarchie pour que les salariés vident leur compte. Comme quoi, il ne faut pas forcément obéir aux chefs.

## **Même site, mêmes règles**

La journée de travail des salariés du Comité d'Etablissement, de Cofely ou d'autres sociétés de prestation du Technocentre débute à l'arrivée à leur poste de travail, et pas sur le site. Certains salariés doivent même s'être changés avant, tout retard pouvant entraîner une retenue sur salaire.

La journée de travail des salariés Renault qui sont en horaire variable commence pourtant à leur arrivée sur le site lors du passage au tourniquet. Il n'y a pas de raison que ce ne soit pas pareil pour tous les salariés du TCR, qu'ils soient Renault ou prestataires.

## **De nombreux péchés à expier**

Le nouveau Directeur des Ressources Humaines France de Renault, Tristan Lormeau, est à la tête, avec sa femme Patricia, du Mouvement Chrétien des Cadres Dirigeants qui rassemble des dirigeants « désireux de mieux vivre l'Évangile au cœur de leur vie professionnelle ». A quand le confessionnal quai Le Gallo pour les membres du Comité Exécutif ?

## **Burnout in TCR**

« *Le risque psychosocial (RPS) est un risque professionnel majeur au sein de l'établissement* ». C'est ce que sont venus dire les médecins du travail aux membres du CE fin avril, alertant de nouveau sur « *l'augmentation du nombre de syndromes d'épuisement professionnels (burn-out ou états de pré burn-out)* ». En cause, la surcharge de travail, l'amplitude horaire excessive, le sous-effectif, la multiplication des projets... Le remède : plutôt que de se consumer à l'intérieur, extérioriser sa souffrance et son ras-le-bol collectivement !

## **Licencié pour délit d'expression**

Le prestataire viré du Technocentre pour avoir écrit un mail aux syndicats de Renault a été licencié pour faute grave. Son patron n'a pas apprécié que son renvoi du Technocentre sur ordre de Renault ait été relaté sur Internet. Pourquoi : il y avait quelque chose d'illégal et de révoltant à cacher ?

## **Qui auditionne qui ?**

Auditionné par la Mission d'information sur l'offre automobile française de l'Assemblée Nationale, Gaspar Gascon, directeur de l'Ingénierie de Renault, a vanté début avril les mérites du Crédit Impôt Recherche qui a permis de « *réduire de 11 % le coût de l'ingénierie en France* ». Il a aussi insisté sur les 5 centres d'ingénierie Renault dans le monde où certaines activités peuvent être délocalisées... si le « *coût du travail* » ne baisse pas en France. Ce que le gouvernement s'empresse de faire.

Renault touche ainsi des subventions publiques alors qu'il fait des bénéfices et supprime des milliers d'emplois. Les députés n'ont qu'à bien se tenir.